



Situation des populations de migrants et perspectives d'amélioration sur le bassin versant Vienne-Creuse-Gartempe

Webinaire SOS LOIRE VIVANTE – 16/12/2025



L'action « Programmes de recherches appliquées en faveur des poissons migrateurs » est cofinancée par l'Union Européenne.

L'Europe s'engage en sur le bassin de la Loire avec le FEDER

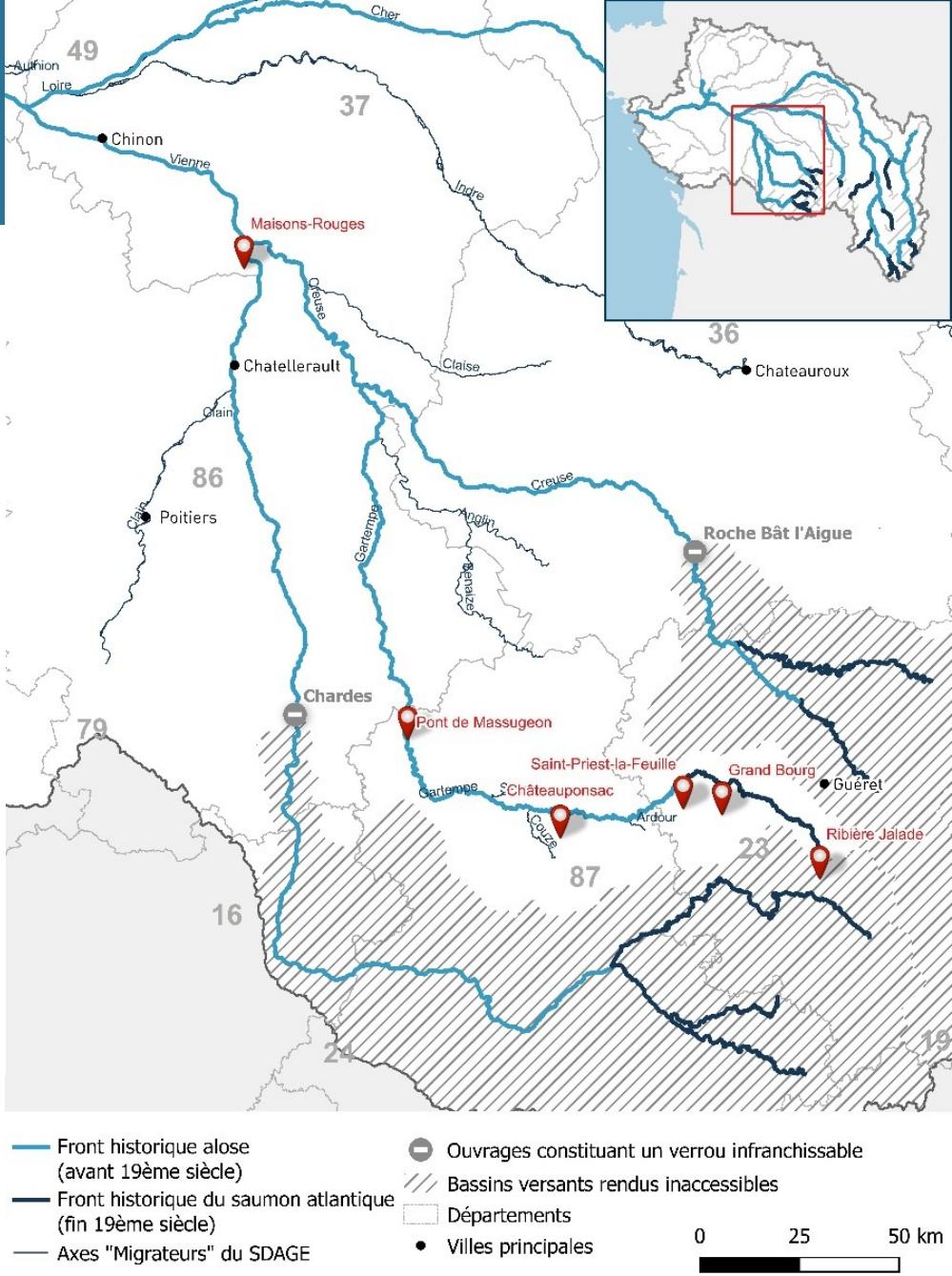


Contexte « migrants »

Edification des ouvrages

Aire de répartition considérablement réduite dès la fin du 19^{ème} siècle

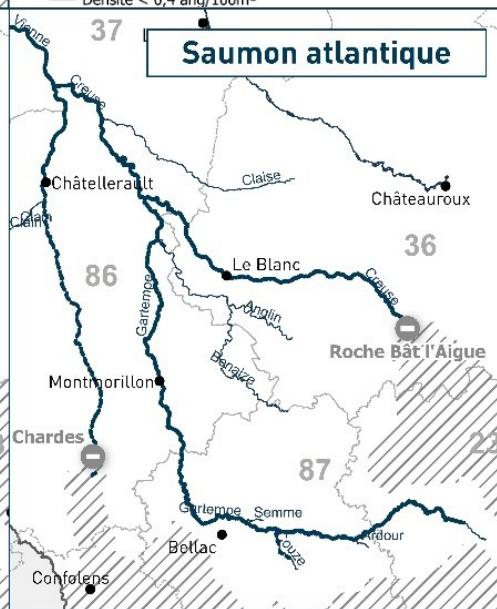
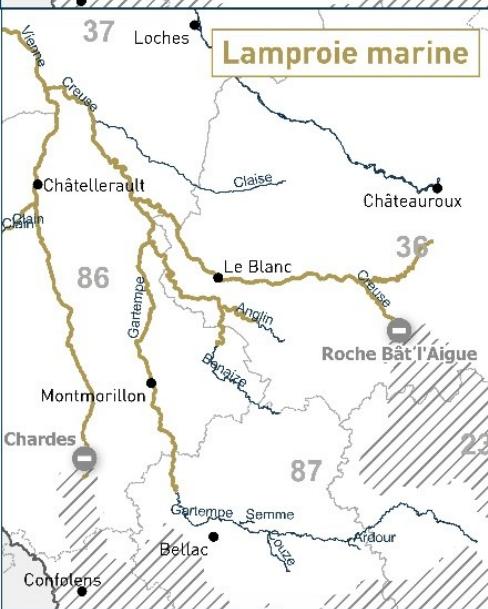
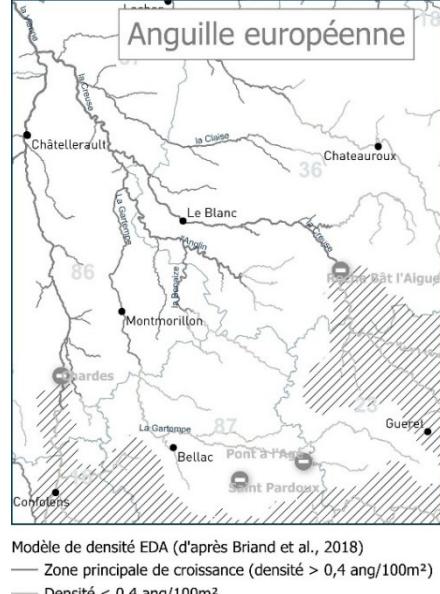
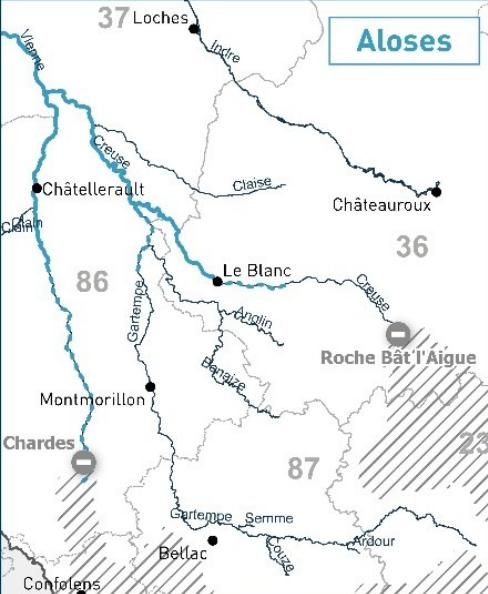
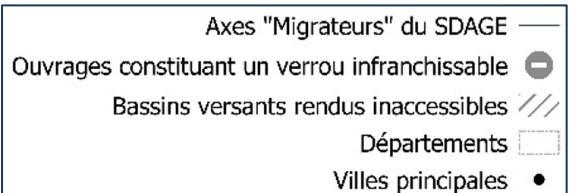
Frayères historiques sur la Vienne et la Creuse condamnées



Contexte « migrants »

Fronts de colonisation contemporains maximums connus (2023) depuis la réouverture du bassin de la Vienne après l'arasement du barrage de Maisons-Rouges.

Le front de colonisation connu des alooses a progressé en 2024



Fronts de colonisation maximum contemporains

- Cours d'eau ou parties de cours d'eau colonisés de façon certaine
- Secteurs susceptibles d'avoir été colonisés

0 25 50 km

Contexte « saumon »



40 ans de soutien d'effectifs pour le saumon

Choix de la Gartempe, indemne de grand barrage et présentant 48,5 ha de surface potentielle de frayères.

Reproduction faible mais attestée, présence de juvéniles natifs (2014-2017)

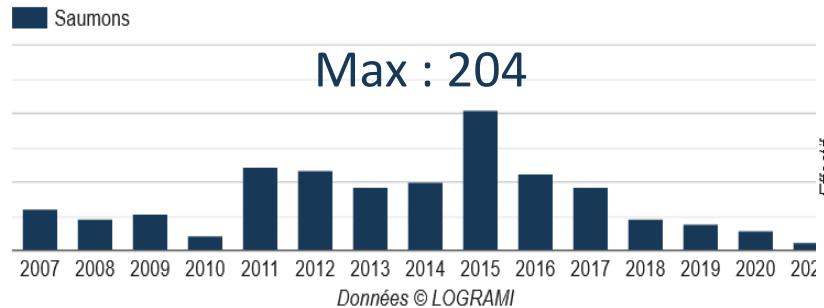
Arrêt en 2020 dans l'attente d'actions sur la continuité

Frayère de saumons sur la
Gartempe (2015)

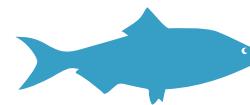
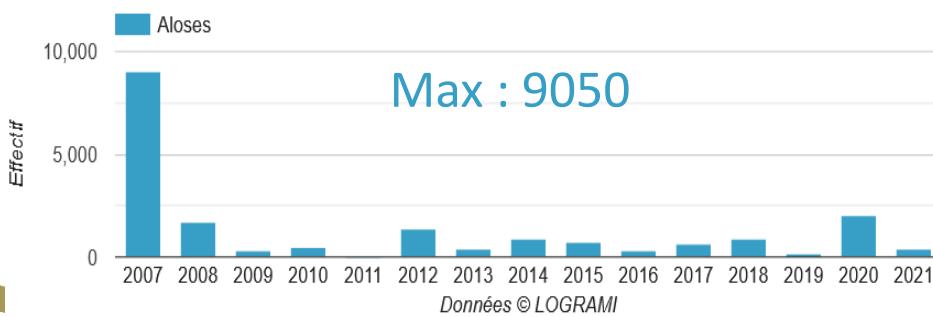
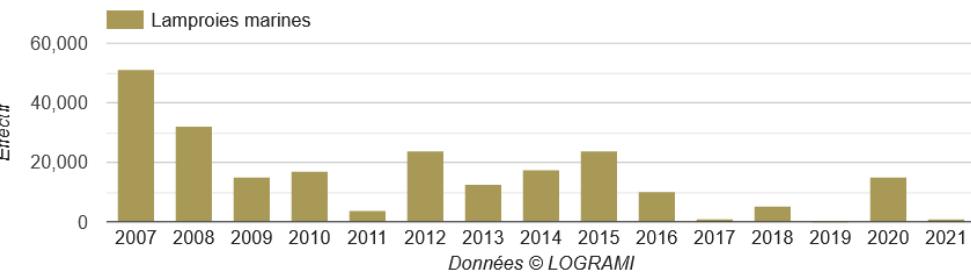


Contexte « migrants »

Effectifs comptés à Descartes (Creuse, 30 km en aval confluence Gartempe)



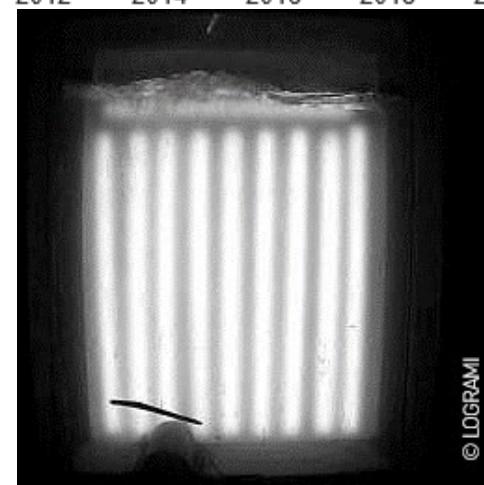
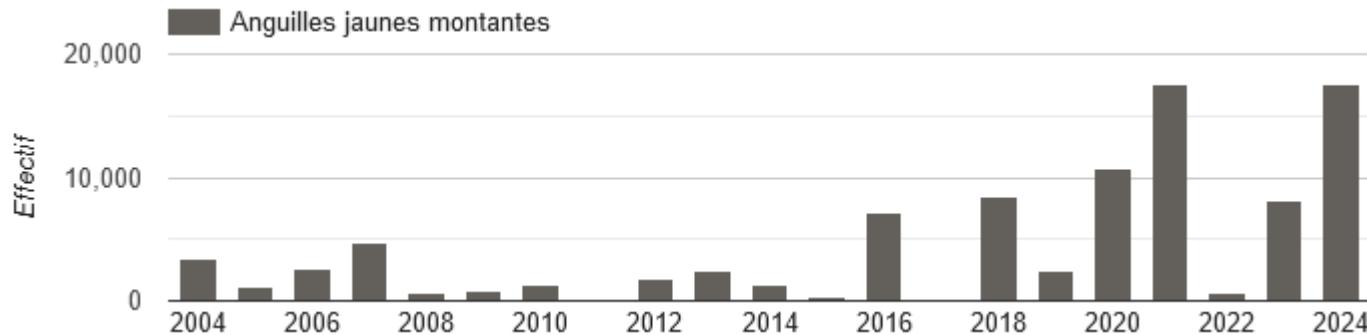
Max : 51230



Contexte « anguille »

Une population croissante d'anguilles jaunes

En 2024, 17 526 anguilles jaunes comptées sur la Vienne à Châtellerault



Contexte « hydroclimatique »

Un basculement de l'hydrologie et de la thermie sur la dernière décennie

- ✓ Zones humides et têtes de bassins asséchées par la céréalisation de l'agriculture, le drainage et l'accroissement des prélèvements pour irrigation
- ✓ Effets délétères des 10 000 étangs créés dans les années 1980-1990 souvent de façon illégale, sur les débits et la température.
- ✓ Prélèvement et exportation hors bassin de plus de 12 millions de m³ pour l'eau potable.

- ✓ Baisse dramatique des débits à l'étiage, augmentation des températures de plus en plus tôt au-delà des températures léthales pour la truite fario et le saumon, eutrophisation atteignant des niveaux critiques.

L'accélération de la RCE est impérative



Contexte administratif et réglementaire

Disposition 9A-1 du SDAGE :

La Gartempe est un des « cours d'eau ou parties de cours d'eau dans lesquels une protection complète des poissons migrateurs vivant alternativement en eau douce et en eau salée est nécessaire ».

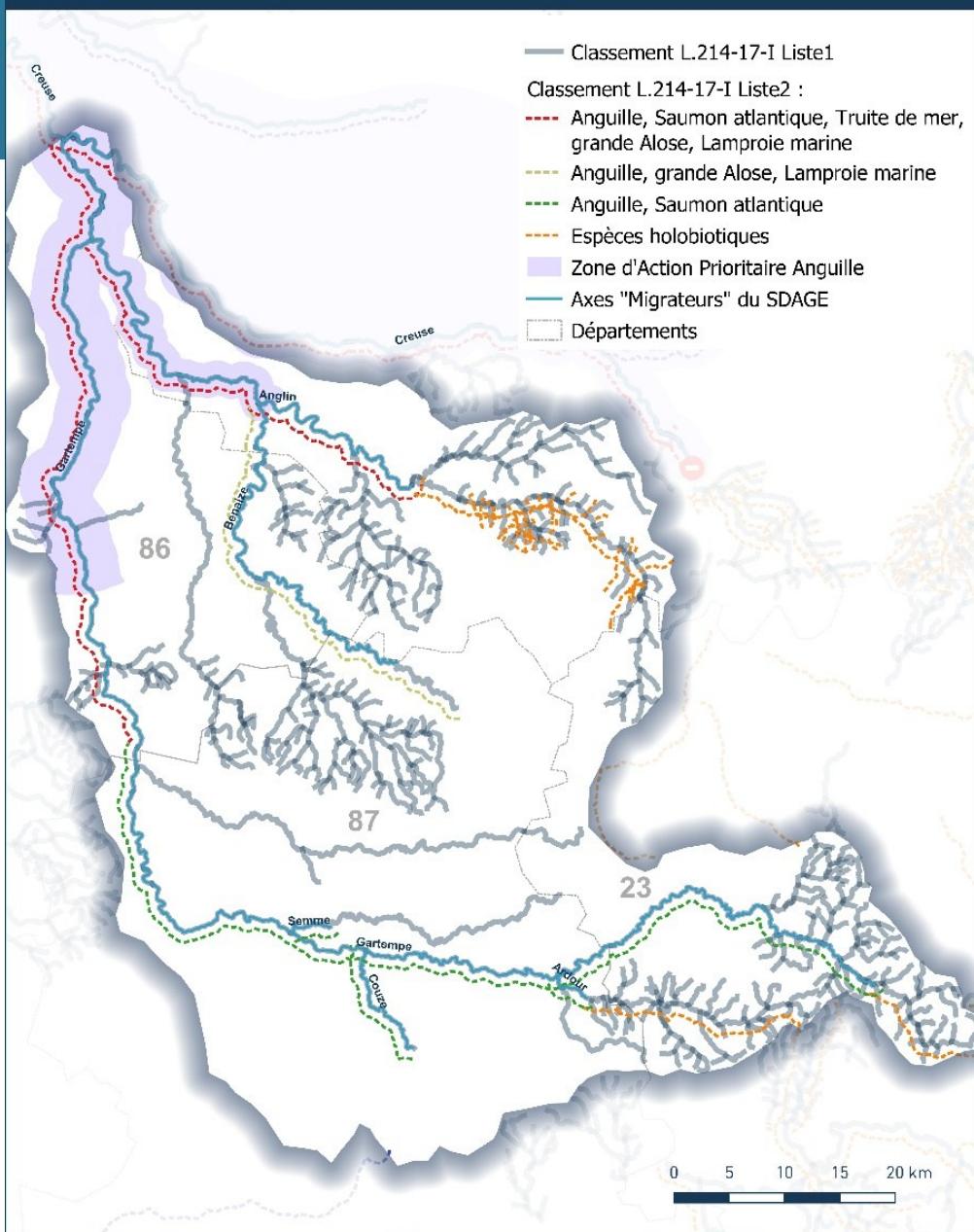
Classement L.214-17 en listes 1 et 2 (juillet 2012)

ZAP Anguille

SAGE Creuse : en cours d'élaboration (scénarios tendanciels et stratégie débutée en nov 2022)



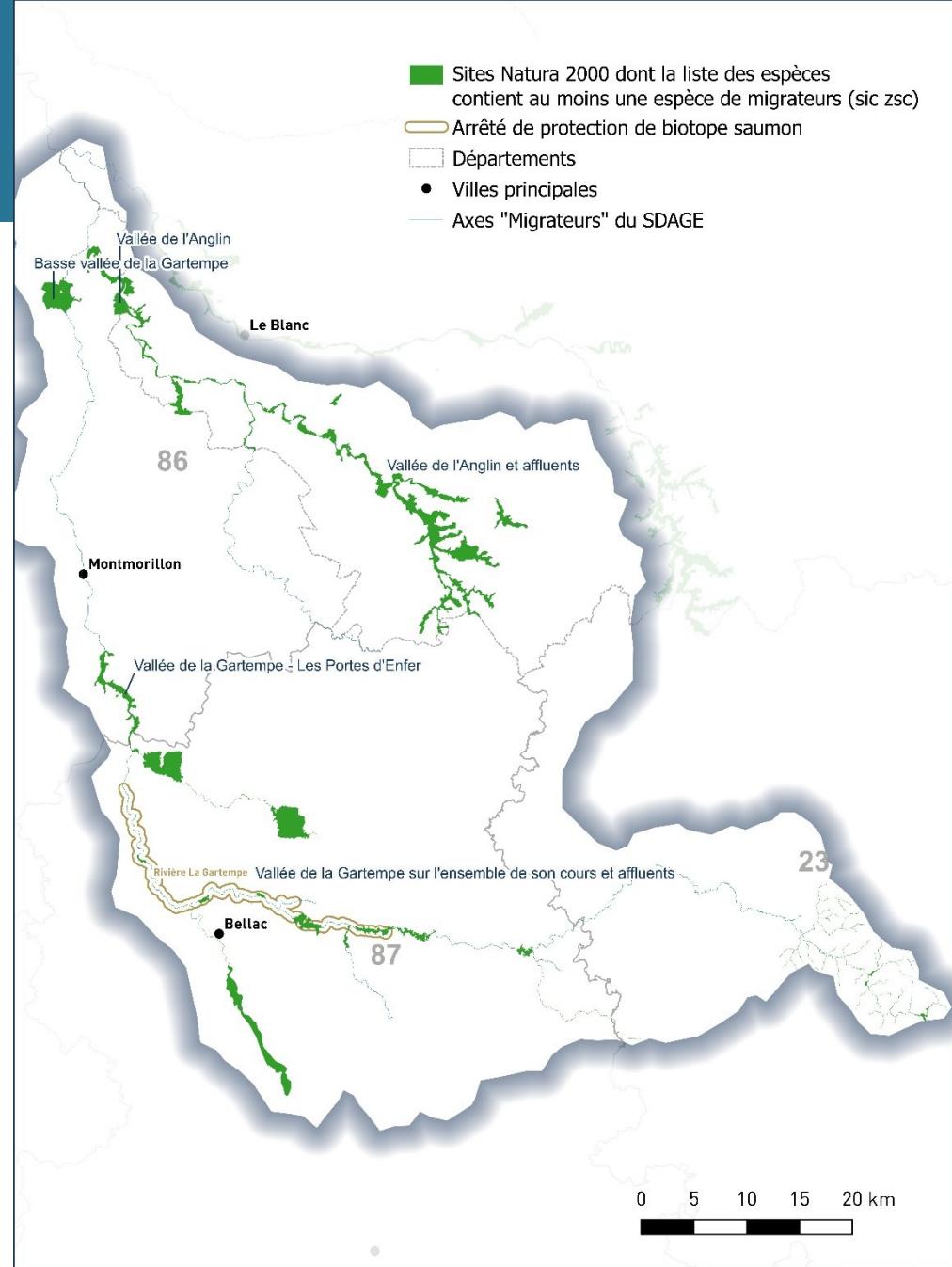
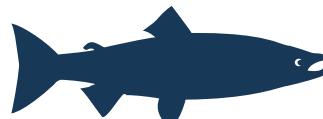
Gartempe : classements continuité écologique



Contexte administratif et règlementaire

Arrêté de protection de biotope saumon

3 sites Natura 2000



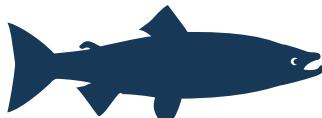
Les enjeux de restauration de continuité



PLAGEPOMI Objectif C1 – Restaurer la circulation piscicole dans les deux sens de circulation sur les ouvrages en liste 2, en portant une ambition renforcée sur certains ouvrages

SDAGE 2022-2027 (dispositions 1D-1, 9A-1 et 9A-3) : une ambition maximale sera exigée sur la Gartempe en termes de limitation des impacts négatifs, à la montaison comme à la dévalaison. La mise aux normes des ouvrages hydroélectriques qui ne sont pas encore équipés de turbines ou de prises d'eau ichtyocompatibles est une priorité

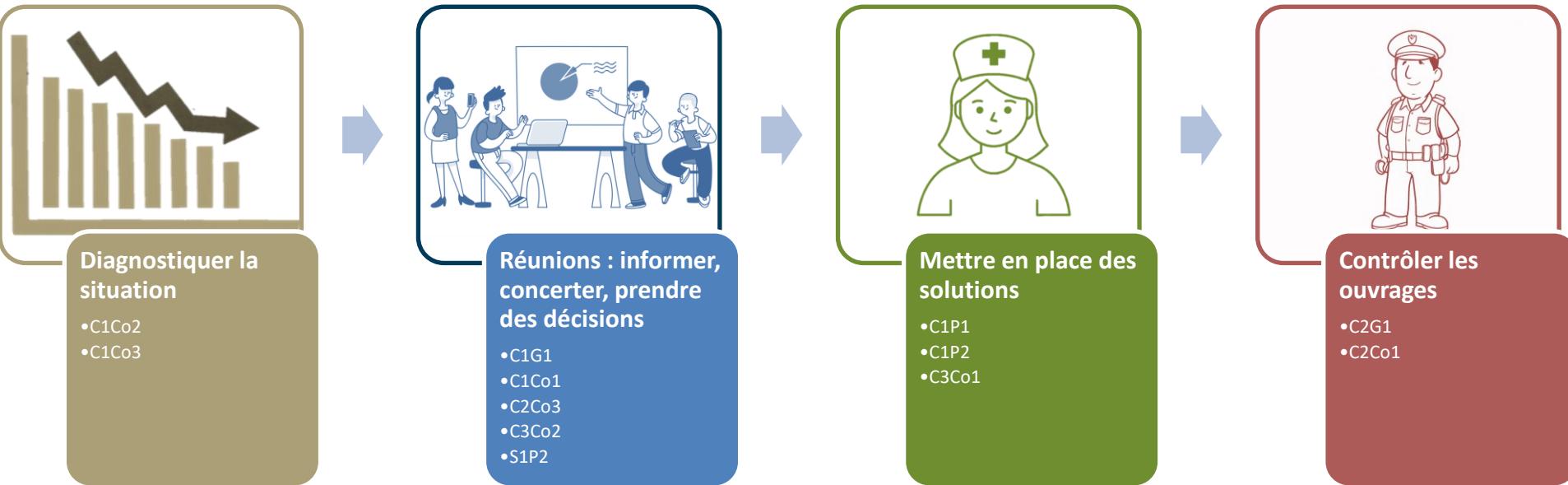
PAOT Creuse et Haute Vienne et AT Gartempe amont identifient la continuité écologique comme un enjeu majeur et planifient des actions de remédiation.



PLAGEPOMI : Actions / enjeu RCE



Que préconise le PLAGEPOMI 2022-2027 ?

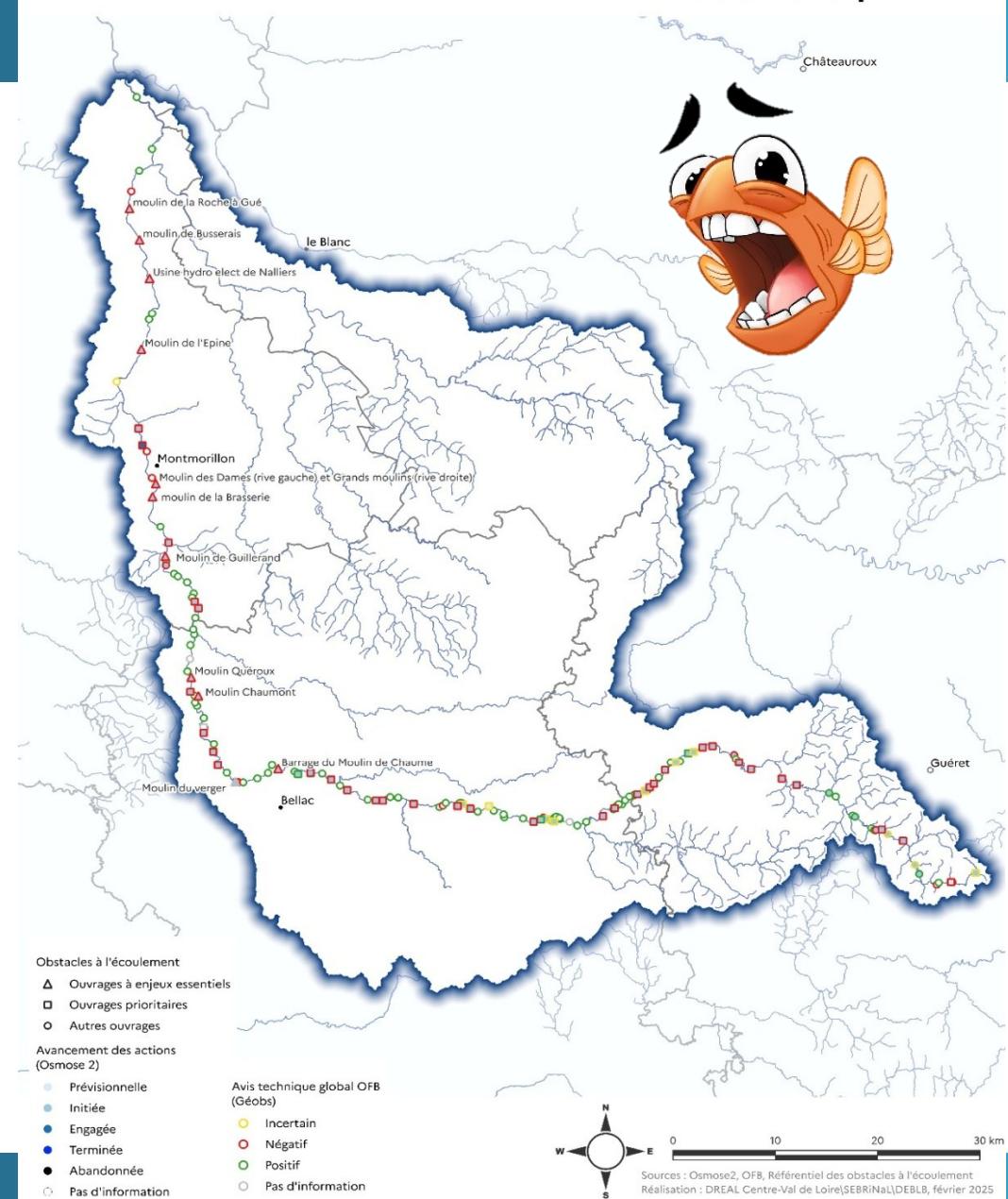
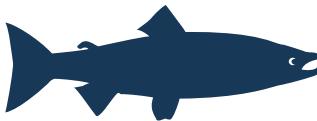


Situation actuelle de la continuité écologique

Aujourd'hui 168 ouvrages
référencés sur l'axe

Soit en moyenne, un
obstacle tous les 1,5 km

La majorité des ouvrages à
enjeux essentiels (OEE) et
prioritaires (PAPARCE) ont
un avis technique négatif
vis-à-vis de la continuité



Situation actuelle de la continuité écologique

Montaison : cas du Saumon

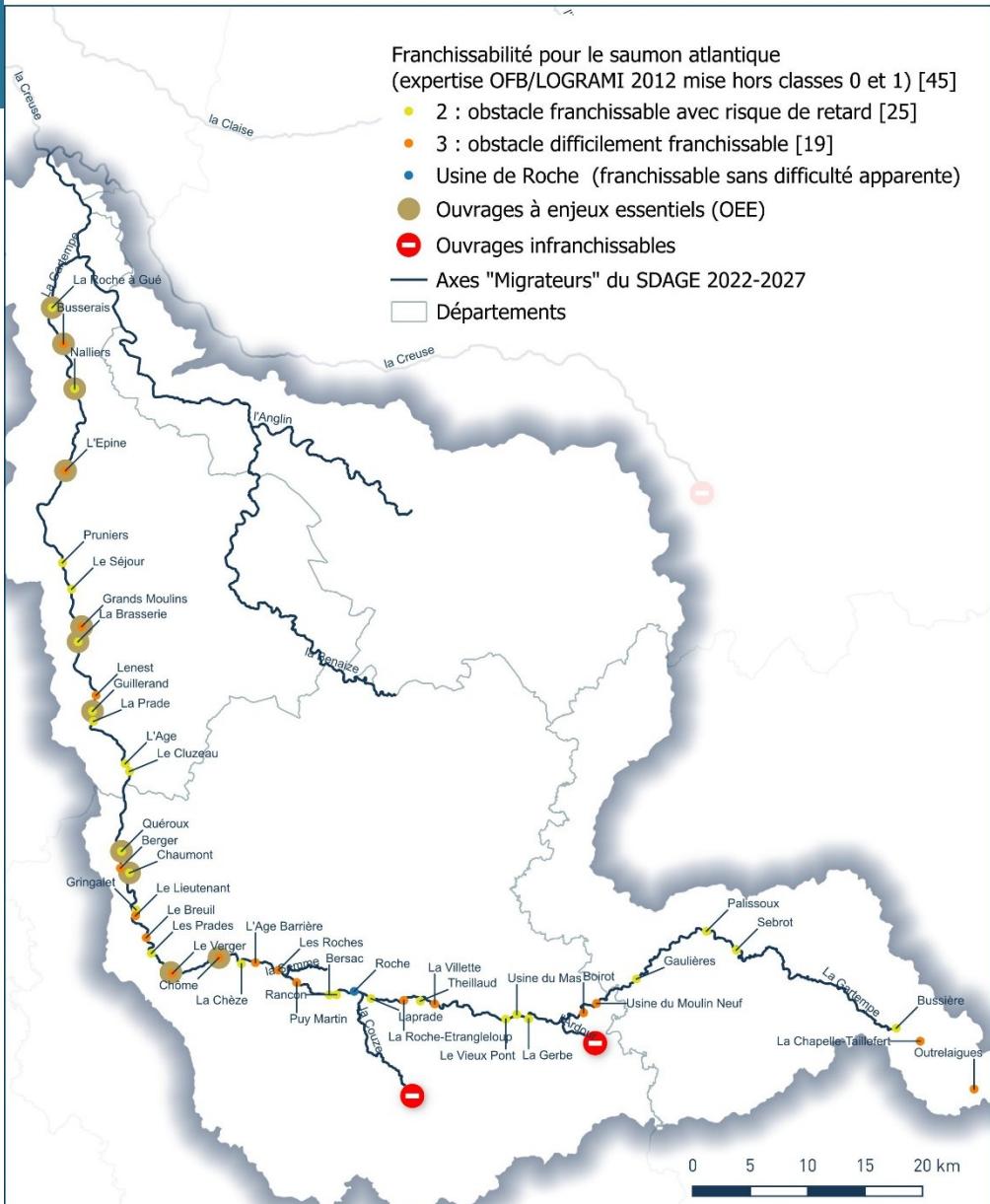
obstacles aménagés
(2012-2025)

0 / 11 OEE

1 / 56 PAPARCE



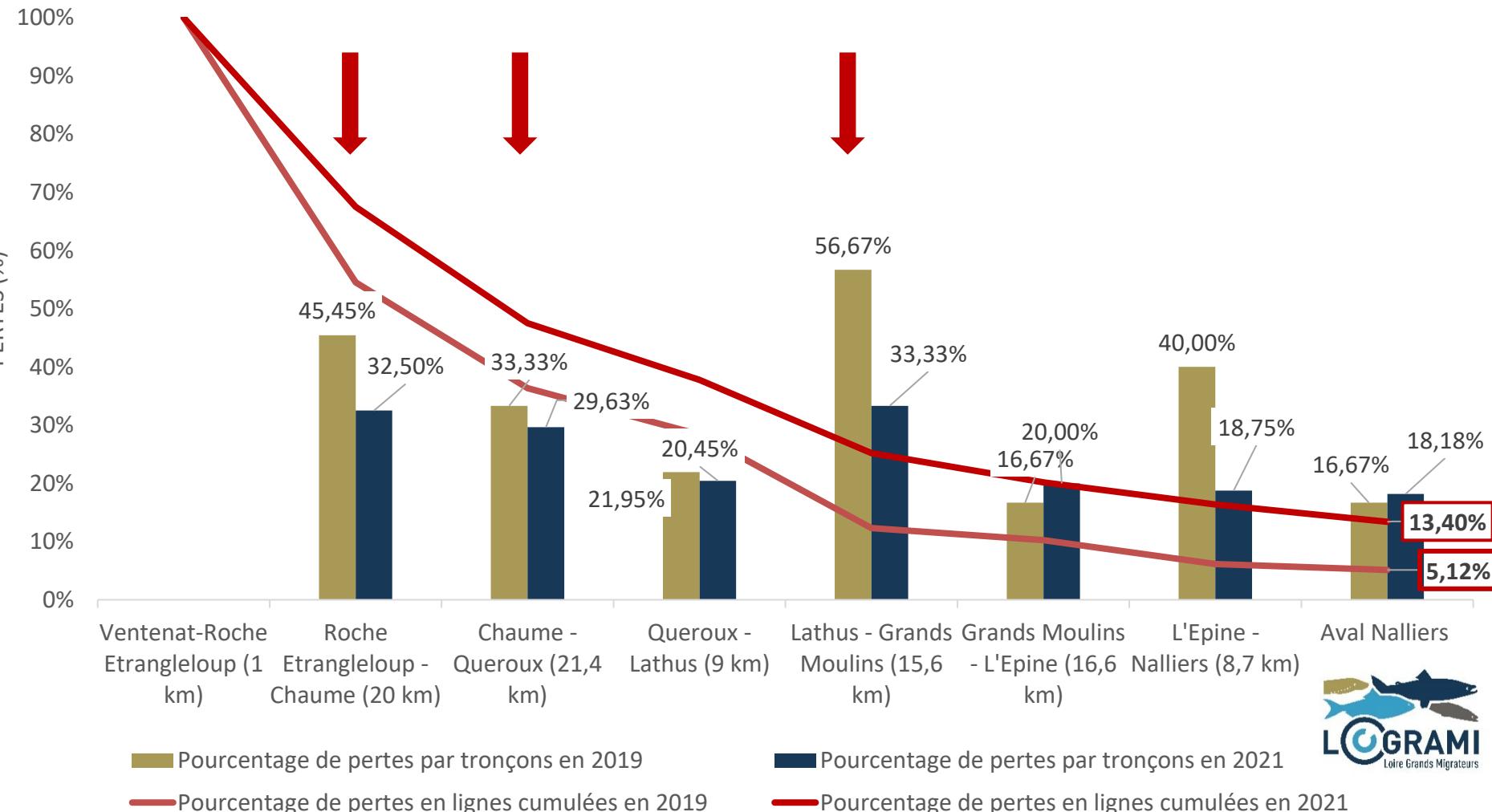
Gartempe : franchissabilité des ouvrages à la montaison pour le Saumon atlantique - 2024



Impacts des ouvrages sur la dévalaison des smolts

Seuls 5-13 % des smolts s'échappent à la dévalaison au niveau de Descartes

Perte en ligne des smolts lors des suivis de 2019 et 2021



Propositions de l'Union de Bassin des fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique au COGEPOMI

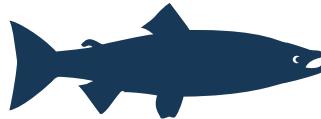
Modalités de relance d'une dynamique de progrès sur la Gartempe



- **Création (réactivation) d'un « GT Gartempe » mobilisant le maximum d'acteurs du territoire.**

L'union de bassin et les fédérations départementales concernées souhaitent porter une démarche globale, concertée et volontariste, sur l'axe Vienne-Creuse-Gartempe, après la demande de classement en ZRE.

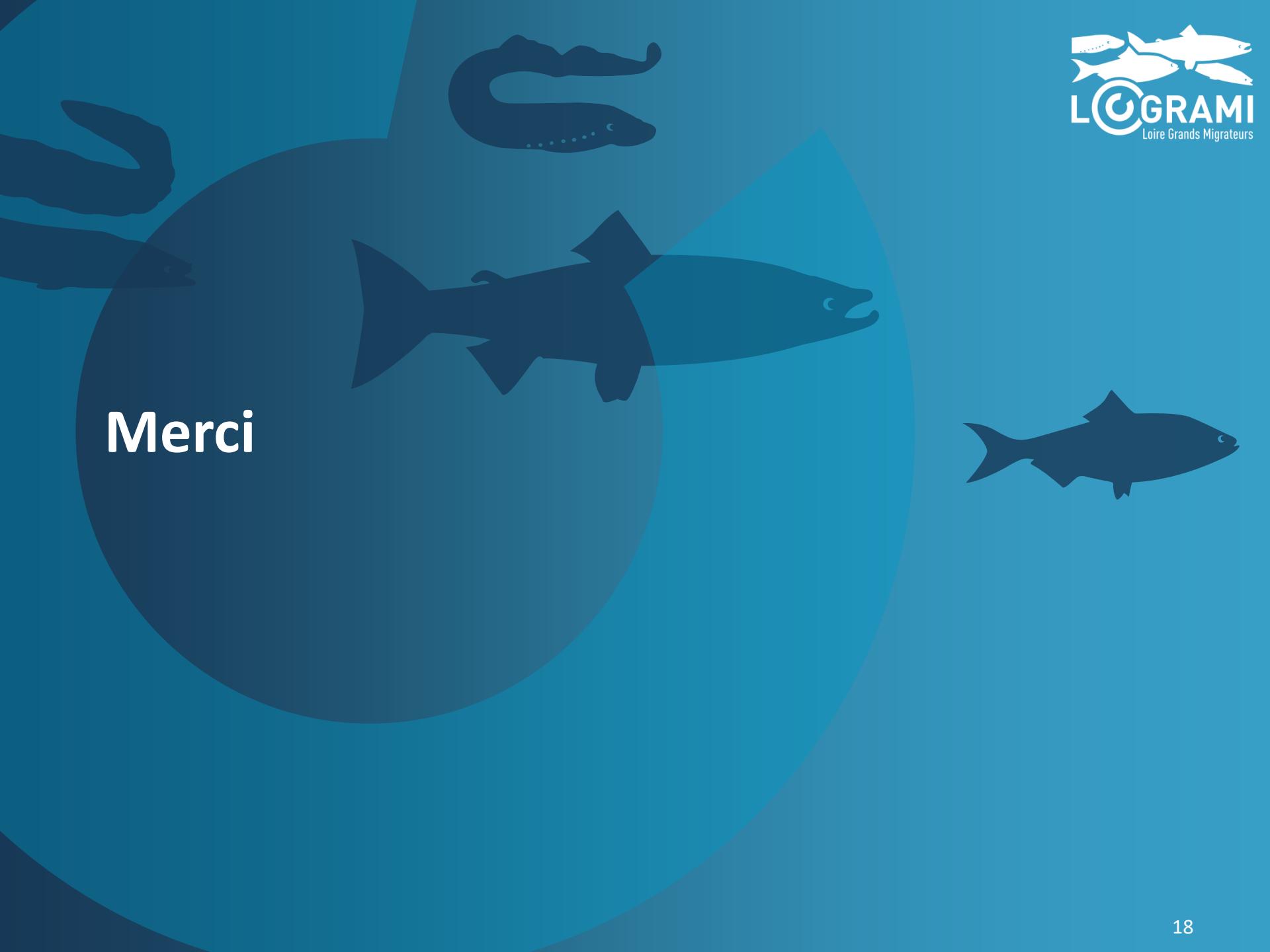
- **Lancement d'une démarche d'information et de concertation avec les acteurs locaux visant à partager le diagnostic et les modalités de restauration des conditions d'accomplissement des cycles de vie des poissons amphihalins, dans le cadre des stratégies locales de gestion équilibrée de la ressource en eau et de restauration des milieux (trajectoire de progrès).**
- **Intégration des enjeux et actions migrants dans les «accords territoriaux», cadre de mise en œuvre des actions du 12^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.**



Modalités de relance d'une dynamique de progrès sur la Gartempe



Quoi ?	Conformément à la disposition 9A-1 du SDAGE 2022-2027, mobiliser de manière concertée tous les leviers permettant d'améliorer la continuité sur l'axe Vienne- Creuse-Gartempe. Actions C1Co3, C1P2, S1P2, C2Co1, C1G1, C3Co2, R1Co1..
Pourquoi ? Bénéfices attendus	L'évolution des conditions hydrologiques et thermiques combinée avec la faible continuité sur l'axe principal, impactent de façon critique la migration des amphihalins vers l'amont du bassin. La « réouverture » d'axes aval, bénéficiant de conditions plus favorables (transparence migratoire, débits, thermie ...) est indispensable pour inverser la dynamique d'extinction actuelle. L'axe Vienne-Creuse-Gartempe répond clairement à ces conditions, notamment après l'effacement naturel de Descartes. Les démarches positives menées sur la Sarthe, la Maine ou le Cher montrent qu'il est possible d'améliorer la situation.
Partenaires ?	DREALs, DDT, OFB, AELB... AAPPBLB, LOGRAMI, UBBLB et fédérations départementales, SYACG, EPTB Vienne, hydroélectriciens, Asso moulins, APN....



Merci